

EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE D'UN MONTANT DE 1.000.000.000 DH

Communiqué

La BCP a clôturé, avec succès, l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant d'un milliard (1.000.000.000) de dirhams dont la souscription a eu lieu du 08 au 10 décembre 2014.

Cet emprunt a été souscrit par plus de 10 investisseurs qualifiés (OPCVM et organismes de retraite et de pension).

L'emprunt a été sursouscrit près de 3 fois.

La BCP remercie tous les investisseurs ayant souscrit à cette émission obligataire subordonnée.

Rappel des caractéristiques de l'émission obligataire subordonnée

	Obligations non cotées à taux révisable
Plafond	1 000 000 KMAD
Nombre de titres maximum	10 000 obligations
Valeur nominale	100 000 MAD
Maturité	7 ans
Taux	Taux révisable annuellement. Pour la 1 ^{ère} année, le taux d'intérêt facial est calculé sur la base du taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire déterminé en référence de la courbe secondaire des BDT publiée le 21 novembre 2014 par Bank Al-Maghrib, soit 2,80%. Le taux de référence ainsi obtenu sera augmenté de la prime de risque de 75 pbs, soit un taux de 3,55%
Prime de risque	75 pbs
Négociabilité des titres	De gré à gré
Garantie de remboursement	Aucune
Mode de remboursement	In fine
Mode d'allocation	Au prorata

Conseillers financiers et organismes placeurs

Conseiller financier et Coordinateur
Global



Organisme chargé du placement
et domiciliaire des titres



Allocation par qualité de souscripteurs

	Quantité demandée	Quantité allouée	Taux de souscription
OPCVM	22 520	8 200	2,7 x
Organismes de retraite et de pension	4 950	1 800	2,7 x
Total	27 470	10 000	2,7 x